Image not found or type unknown

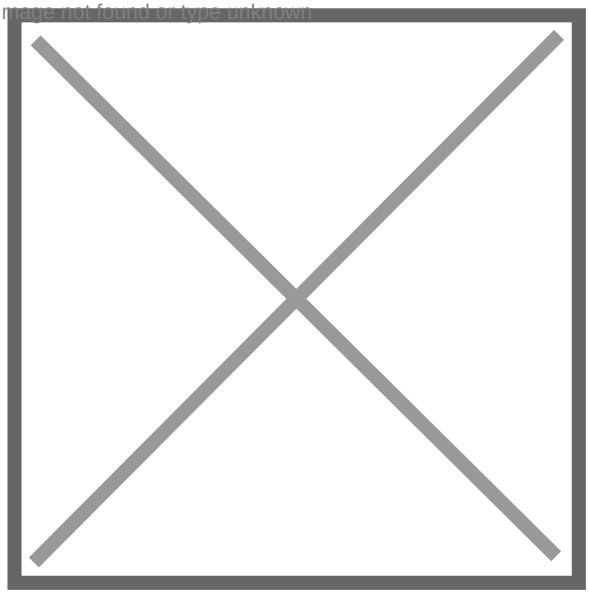

Renseignement sur le divorce

Par **totolulu84**, le **22/03/2009** à **10:00**

bonjour,
mon mari est partit, il y a 1 ans. Il est partit chez ses parents à 600 Km de chez nous. Depuis ce jour, je n'ai plus aucune nouvelle ni appel téléphonique ni courrier RIEN. Je voudrais divorcer mais je n'ai pas envie de ne plus porter le même nom de famille que mes enfants il y t-il une solution pour cela? Mes enfants pourraient-ils porter mon nom de jeune fille?
Si il y a une garde partagé ou alterné est ce que je peut la refuser en expliquant que depuis 1 ans il a pas pris de nouvelle de ses enfants et que ce n'est pas un bon père??
Il ne me donne pas de pension alimentaire, en plus je pense qu'il doit être au RMI donc je ne lui demande rien.

Par **cocotte1003**, le **17/10/2014** à **12:14**

Bonjour, commencer par voir un avocat. Il vous faudra une bonne raison pour garder le nom de votre ex. Une garde alternée ne peut être mis en place que si les parents sont d'accord et que leurs domiciles soient proches. Effectivement, le juge ne lui imposera pas une pension alimentaire pour les enfants s'il n'a pas de revenu, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés